

Monsieur Jean-Marc Fournier  
Leader parlementaire du gouvernement  
Cabinet du leader parlementaire du gouvernement  
Édifice Pamphile-Le May  
1er étage, bureau 1.39  
1035, rue des Parlementaires  
Québec (Québec) G1A 1A4

Cher collègue,

La présente fait suite au dépôt de deux pétitions à l'Assemblée nationale par la députée de Sainte-Marie-Saint-Jacques, M<sup>me</sup> Manon Massé, les 16 et 22 septembre 2015. Les pétitionnaires demandent au gouvernement d'obliger « les fabricants d'alcool à inscrire « Alcool ≠ Consentement » sur leurs bouteilles et que les établissements possédant un permis d'alcool inscrivent ce même slogan, par un marquage photoluminescent, à leurs bars ainsi que dans leurs toilettes ». La pétition soutient que l'alcool serait en cause dans une grande proportion des cas d'agressions sexuelles.

Les agressions sexuelles sont criminelles et socialement inacceptables. C'est pourquoi le gouvernement du Québec s'est attaqué à cette problématique par l'adoption, en 2001, des Orientations gouvernementales en matière d'agression sexuelle et par la mise en œuvre de deux plans d'action en découlant. Des progrès considérables ont été accomplis et les efforts se poursuivent.

Le 25 novembre 2014, l'Assemblée nationale a adopté, à l'unanimité, une motion visant à dénoncer le phénomène des agressions sexuelles. Je souhaite rappeler l'important exercice de consultation qui a découlé de cette motion : en effet, des consultations particulières, tenues en mars 2015 par la Commission des relations avec les citoyens, ainsi que trois journées de forum itinérant, tenues à Montréal (16 juin 2015), Rivière-du-Loup (3 septembre 2015) et Gatineau (8 septembre 2015) ont permis à près de 100 participantes et participants de faire connaître leur point de vue sur les façons de mieux prévenir et contrer les agressions sexuelles. Une consultation en ligne s'est tenue parallèlement jusqu'au 30 septembre 2015. Ces démarches se sont ajoutées à d'autres consultations menées sur le sujet depuis septembre 2014. Les recommandations qui se dégageront de ces échanges viendront éclairer l'élaboration des prochaines actions gouvernementales en matière d'agression sexuelle.

Parmi les commentaires entendus, le manque de connaissances sur la notion de consentement ainsi que les mythes et préjugés concernant les agressions sexuelles seraient des obstacles importants à la prévention de cette problématique. La pétition semble appuyer ces propos.

La pétition déposée par la députée de Sainte-Marie-Saint-Jacques propose une piste de solution ciblée pour inclure un secteur précis de l'entreprise privée dans la lutte aux agressions sexuelles. La proposition sera examinée dans le cadre des travaux en cours visant l'élaboration de nouvelles actions gouvernementales en cette matière.

Je vous prie d'agréer, cher collègue, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

A handwritten signature in black ink, consisting of a large, stylized initial 'S' followed by a horizontal line extending to the right.

**STÉPHANIE VALLÉE**